



CONCOURS NATIONAL 2018-2019

DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DES MEMBRES
DE L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES

Etablissements de l'étranger

■ PRIX d'EXPRESSION ÉCRITE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Les travaux devront être réalisés en classe

COLLÈGES

Sujet proposé

*Devant une carte du monde,
vous lisez des noms dont certains
vous font rêver.*

*Comment imaginez-vous ces lieux
et la vie de ceux qui les habitent ?*

LYCÉES

Sujet proposé

*“Je suis indéfiniment capable
d'émerveillement”, disait le
cinéaste Federico Fellini (1920-
1993). Quelles sont pour vous les
sources de l'émerveillement ?*

■ PRIX DE LA JEUNE POÉSIE

Les formes fixes ou libres seront acceptées. Ecrire un poème ne dépassant pas une page.

■ PRIX MAUPASSANT DE LA JEUNE NOUVELLE CLASSES DE 5^e, 4^e, 3^e, LYCÉES ET UNIVERSITÉS

Écrire une nouvelle de 5 à 6 pages au maximum. La présentation « traitement de texte » est demandée.
La définition de ce genre est celle que l'on peut trouver dans les programmes officiels.

IMPORTANT – INFORMATIONS PRATIQUES

1°/ Les travaux devront être strictement **personnels, individuels et authentiques**.

2°/ Chaque copie devra porter, de façon LISIBLE : nom, prénom, classe de l'élève (et son équivalence dans le système français), nom et coordonnées très précises de l'établissement ainsi que la signature du professeur.

3°/ Les cinq meilleures copies par classe et par niveau devront être adressées avant le :

22 mars 2019

au secrétariat national de l'AMOPA : 30, avenue Félix Faure - 75 015 PARIS

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le secrétariat national :

Tél : 01 45 54 50 82 - amopa.courriel@orange.fr - Site : www.amopa.asso.fr